Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-200054724-20251210-DE2025_127-DE

Membres en exercice : 28
Membres présents : 24
Membres votants : 28

Le 10 décembre 2025 à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gurvan KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 4 décembre 2025 Publication de la convocation le : 5 décembre 2025

Etaient présents :
M. Gurvan KERLOC'H, M. Georges CASTEL, Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA, M. Éric BOSSER, Mme Véronique MADEC, M. Michel COLLOREC, Mme Armelle BRARD, M. Michel ANSQUER, Mme Marie-France CAUSEUR, Mme Monique KERAVEC, M. Didier LOAS, M. Éric KERDRANVAT, Mme Martine LOURGOUILLOUX, Mme Sandrine URVOIS, M. Jean-François MARZIN, M. Didier GUILLON, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Martine SCUILLER, M. Jean-Jacques COLIN, M. Daniel QUEMENER, Mme Michèle LACOUR, Mme Denise TAVERNIER, Mme Corinne COSQUER LE MOENNER

Etaient absents :
M. Michel VAN-PRAET a donné procuration à M. Gurvan KERLOC'H
Mme Simone JOURAND a donné procuration à M. Michel COLLOREC
M. Thierry MARTIN a donné procuration à M. Georges CASTEL
M. Pierre-Marie BOSSER a donné procuration à M. Michel ANSQUER

Quorum : atteint
Secrétaire de séance : M. Didier LOAS
Date de transmission au contrôle de légalité : 15 DEC. 2025
Date de publication : 15 DEC. 2025

Délibération n° 2025-127 : Rénovation du bâtiment d'Esquibien (bibliothèque / tennis de table) : marché de travaux – avenants au marché de travaux
Rapporteur : M. Michel COLLOREC

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

La commune a engagé un projet de rénovation du bâtiment d'Esquibien et a pour ce faire engager une consultation pour sélectionner les entreprises (marché de travaux).

Par délibération DE2025-076 le conseil municipal a attribué 10 lots sur les 13 du projet pour un montant total de 357 785,08 €.
Par délibération DE2025-099 le conseil municipal a attribué les 3 lots restants pour un montant total de 94 260,37 € HT.
Le montant total des travaux a ainsi été fixé à 452 045,45 € HT

Les travaux ont démarré et des travaux supplémentaires sont nécessaires à la conduite du chantier, formalisés par des avenants :

- Lot 1 démolition : 8 644,11 € HT
- Lot 3 couverture : 16 595,50 € HT
- Lot 4 Traitement parasitaire et renforcement de charpente : 2904,50€ HT

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-200054724-20251210-DE2025_127-DE

La note technique est jointe en annexe.

Les propositions d'avenants pour travaux supplémentaires portent le montant des travaux à 480 189,56 € HT.

Vu la délibération DE2025-076 portant attribution du marché de travaux pour la rénovation du bâtiment d'Esquibien,
Vu la délibération DE2025-099 portant attribution du marché de travaux pour la rénovation du bâtiment d'Esquibien,
Vu la proposition de la commission travaux, culture, développement durable du 3 décembre 2025,

Entendu l'exposé de Monsieur le maire,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 20 voix pour et 8 abstentions, décide de :

- Approuver l'avenant lot 1 démolition pour un montant de 8 644,11 € HT ;
- Approuver l'avenant au lot 3 couverture pour un montant de 16 595, 50€ HT ;
- Approuver l'avenant au lot 4 Traitement parasitaire et renforcement de charpente pour un montant de 2 904,50€ HT ;
- Autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants concernés ;
- Autoriser Monsieur le Maire à réaliser toute démarche nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré lesdits jour, mois et an,

Le maire,
Gurvan KERLOC'H

MAIRIE D'AUDIERNE (FINISTERE)

Le Secrétaire de séance,
Didier LOAS